



Publiée le 23/12/24

Délibération du Conseil d'administration Séance du 19 décembre 2024

Présents

MM. Jean-Paul PAVILLON, Philippe LABORDERIE et Mmes Edith CHOUTEAU, Christine CORBILLON, Danielle LANGLOIS représentants le conseil municipal. Mmes Chantal SCHWARTZ, Monique LE BIHAN, Marie-Chantal GUILLOT, Martine SCOTTO DI VETTIMO (partie après point n°13) et M. Paul ABLINE, représentants les associations.

Absentes excusées ayant donné pouvoir

Mme Corinne PICARD

Mme Christelle TREHET-COLLET

Mme Edith CHOUTEAU Mme Monique LE BIHAN

Absent excusé

M. Gérald BOUSSICAULT

Assistaient également

Mme Marion POISSONNEAU, directrice du CCAS, M. Laurent NOUHAUD, responsable de pôles, Mme Myriam PASQUETTE, directrice générale des services, Ville des Pontsde-Cé.

Convocation adressée le 13 décembre 2024, CASF, article R123-16

POINT N°13 - PERSONNEL - MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

Monsieur Jean-Paul PAVILLON, Président, expose :

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, article L2121-29, L2323-1, R2313-3,

Vu l'article L313-1 et L332-8 du Code général de la Fonction Publique,

Vu les crédits budgétaires 2024,

Vu la délibération AS2024-04-04-09, détaillant le tableau des effectifs au 1er avril 2024.

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil d'administration décide :

 D'approuver la modification du tableau des effectifs selon le tableau ci-après, au 1er janvier 2025.

| SUPPRESSION DE POSTES | | CRÉATION DE POSTES | |
|-----------------------|-----|--------------------|-----|
| GRADES | ETP | GRADES | ETP |

Envoyé en préfecture le 20/12/2024

Reçu en préfecture le 20/12/2024 52LO

Publié le

ID: 049-264901976-20241219-AS_24_12_19_13-DE

| Agent social 25/35ème | -0,71 | Agent social | 0,8 |
|-----------------------|-------|--------------|-----|
| | | 28/35ème | |

Le Président,

Jean-Paul PAVILLON

